

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

Vol. VII.

MONTREAL, 25 JANVIER 1880.

No. 3

SOMMAIRE.

1. LA CHARITÉ, Conférence prononcée au Cabinet de Lecture Paroissial, le 15 Décembre 1879, par B. A. T. DEMONTIGNY, Prés.-Général de l'Union-Allet.
2. REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.
I. ROME;
II. FRANCE.

3. UNION-ALET.—Officiel.
4. CEUVRES D'ART.
5. BIBLIOGRAPHIES.
6. NECROLOGIE.
7. NAISSANCES.
8. DÉCÈS.

LA CHARITÉ.

Conférence prononcée au Cabinet de Lecture Paroissial, le 15 Décembre 1879, au profit des pauvres,

Par M. B. A. T. DEMONTIGNY, Président Général de l'Union Allet.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Parmi les créatures émanées de la Toute Puissance Divine il en est une qui est la consolation de l'humanité, le gage et l'assurance du salut, le bonheur de notre foi, le rachat de nos fautes, le principe de toute civilisation et le secret de l'harmonie sociale.

Vous la rencontrerez partout, partout, excepté où l'on ne peut plus aimer ; mais surtout où quelque douleur se fait entendre, ou quelque gémissement s'élève. Les mains pleines d'aumônes et la bouche remplie de consolations, elle vient sauver ou aider à mourir quiconque n'a pas de mère ou de sœur auprès de lui ; quiconque manque d'aliments ou de remèdes. Les malades dans les hôpitaux, les forçats dans les pénitenciers, les détenus dans les prisons, les aliénés dans les hospices, tous sont l'objet de son dévouement et reçoivent ses soins empressés. On la trouve même auprès de ces femmes qui n'ont plus de nom, plus de famille, car partout elle voit des membres de Jésus-Christ ; et si profondes que soient leurs plaies, elle s'en approche.

Vous désirez, j'en suis sûr, que je vous fasse le portrait de cette femme. Mesdames, qui êtes brunes, vous désirez que je vous la représente avec une luxuriante chevelure d'ébène se déployant sur des épaules d'une blancheur d'ivoire, avec de grands yeux noirs chatoyant sous de longues paupières mobiles. Et mesdames, qui êtes

blondes, vous souhaitez que je vous fasse le portrait d'une fille au visage doux et sentimental, aux yeux humides et craintifs, à la complexion délicate, à la taille svelte et brisée que baigne en ondulant une longue chevelure dorée.

Ah ! non. Parmi les descendantes d'Eve je trouve bien de ces anges voyageurs parmi nous que Dieu jette un jour sur la terre et qui meurent. Délicieux instruments d'harmonie humaine qui résonnent à tous les vents, à tous les soupirs d'amour, elles s'usent, hélas ! trop vite. Elles tombent souvent avec les feuilles d'automne, et disparaissent comme les parfums qui s'exhalent, comme un bruit qui s'éloigne. A elles des joies purement senties, des sympathies pour tout ce qui souffre ; mais aussi des douleurs que le monde ne comprend pas, des chagrins ignorés qui passent dans les veines comme un acide et brûlent la vie à sa source.

Non ; cette beauté, c'est la velouté des ailes du papillon que le toucher emporte ; c'est l'efflorescence des fleurs et des fruits que les baisers du zéphyr enlèvent. Et que reste-t-il ensuite ? Pauvres fleurs humaines, vous ne le savez que trop !

La beauté de celle dont j'ai parlé d'abord, c'est cette beauté morale, c'est ce rayon de l'infini et ce qui en jaillit ; c'est cette manifestation de la vérité de l'être intellectuel à l'âme de l'homme ; c'est cet harmonieux concert qui fait rêver du ciel et n'inspire que de chastes, que de saintes pensées ; c'est cette beauté de la madone qu'on prie les genoux en terre, les yeux baissés, l'âme au ciel.

Elle revêt toutes les formes, se couvre de tous les habits ; tantôt affublée de la bure d'un moine, tantôt coiffée de la cornette d'une religieuse ; là-bas elle se drapait dans les haillons de la mendicité ; ici elle se couvre

d'habits somptueux. On la rencontre quelquefois sous l'aspect sévère d'une veuve et quelquefois, elle chemine ornée des grâces de la jeunesse. C'est sous ces dernières formes que ces jours derniers elle arrachait de moi l'indiscret consentement de venir vous entretenir ce soir.

Le confesserai-je tout haut, je suis épris de ses charmes et j'ai résolu d'en faire le sujet de mon entretien.

Je m'empresse de vous faire connaître son nom qui ne vous est pas étranger : elle se nomme *Charité*.

La charité, dit Lacordaire, c'est le don de soi. Lorsqu'elle regarde Dieu, c'est le don de soi à Dieu ; lorsqu'elle regarde l'homme, c'est le don de soi à l'humanité." C'est l'amour, mais cet amour de l'imitation, qui porte à de grandes entreprises et soulève dans le cœur, le désir d'une perfection toujours plus haute.

Son origine, nous la demandons aux historiens, aux poètes, aux philosophes et aux moralistes de l'antiquité. Personne ne nous dira son nom, mais nous en découvrons le principe sous les formes de la pitié ou de la miséricorde.

Pourtant elle est sortie du sein de Dieu et sa fille, la charité est reine au ciel comme sur la terre ; reine du temps comme de l'éternité.

Pour ne m'occuper ici que de la charité de la fraternité, ne nous étonnons pas que l'antiquité n'en ait aperçu que le principe. Sans doute dans l'ordre naturel, l'homme aime ; il se donne à sa famille, il se donne à ses amis, il se donne à sa patrie ; car cette vertu coule en nous comme une source aussi simple et aussi naturelle que notre vie ; ne sommes-nous pas les membres d'une même famille, les enfants d'un même père et d'une seule maison ?

Mais l'homme aimait-il l'humanité ? Non. Et pourquoi ? Parce que l'homme n'aime pas l'homme ; il n'aime pas le travail ; il n'aime pas le partage de son bien ; c'est-à-dire qu'il n'aime pas ce qui constitue la fraternité.

L'homme n'aime pas l'homme, car il n'aime que la beauté. Or la beauté, cause unique de l'amour, est rare et passagère parmi nous. Elle n'appartient qu'à un très-petit nombre, et les êtres qui en sont le plus doués ne jouissent qu'un moment de leur couronne. Adorés un jour de leur vie, ils sentent bientôt la fragilité du don qui leur a été fait ; les adulateurs fuient à mesure que les années s'accablent, et quelquefois il n'est pas besoin des années. Le cœur épris violemment se détache avec rapidité et ces êtres qu'on a tant chéris arrivent à ne plus posséder d'eux mêmes et des autres que les reliques d'un songe.

Si donc la beauté est la cause de l'amour comment l'humanité serait-elle aimée ? A part le petit nombre qui la possède et avec tant d'imperfection, qu'est-ce que le reste ? Que voit l'homme autour de soi ? Des hommes non pas seulement dépourvus de la grâce et de la majesté de leur nature ; mais défigurés par le travail, avilis par les maux sans nombre, en qui l'œil ne découvre plus rien qu'une sorte de machine qui se meut.

L'homme n'aime pas le travail. Dès qu'il y a fatigue réelle d'esprit ou de corps, nous cherchons à la rejeter sur les autres autant que nous le pouvons. Le travail est une peine et pour l'accepter, quand l'amour nous manque, il ne nous faut pas moins que toute la force de la nécessité. Or l'homme manque d'amour à l'égard de l'homme ; et

l'horreur du travail, combiné avec la nécessité, lui inspire sans cesse l'idée et la tentation de la servitude pour autrui.

L'homme n'aime pas le partage de son bien. Ceux qui souffrent, ceux qui manquent du nécessaire, ceux qui travaillent avec peine pour soutenir leur famille à qui manque souvent le pain de chaque jour ; ceux qui vivent péniblement de la sueur de leur front, ne comprennent pas que le riche se plaise à accumuler des richesses, s'y attache et laisse près de lui souffrir son semblable ; ils ne comprennent pas qu'on puisse jouir, entourés de la misère et ne s'imaginent pas qu'on puisse avoir des accents joyeux au milieu des plaintes que pousse le malheur. Le pauvre ne comprend pas, dit un grand prédicateur, l'état de l'homme riche qui aime mieux enfouir que donner ; mais il en est ainsi. Il arrive même que le riche s'ennuie de l'être, qu'il n'en peut plus de sa fortune, qu'un immense dégoût le saisit ; il pourrait, ce semble, s'ouvrir une veine de joies en arrachant de la misère une famille ruinée, en favorisant un jeune homme qui ferait la gloire de son pays. Il n'aurait pas même besoin d'aller chercher le malheur ; le malheur monterait son escalier de lui-même ; il y monte à tout quart d'heure sans qu'on l'attendé ; mais la satiété, poussée jusqu'à la douleur, n'apprend pas encore à l'homme le secret de se dépouiller. Elle estime que l'honneur d'être plus riche que personne mérite bien d'être acheté par la souffrance.

Voilà la troisième source de la servitude substituée dans le monde ancien à la fraternité.

Combien donc l'homme est-il loin de la fraternité qui est le partage du cœur, du travail et des biens !

Concluons donc que l'on n'aime pas l'humanité par soi-même et que la philanthropie ne suffit pas à l'établissement de la *fraternité universelle*.

Non ; cette vertu de la charité n'existe pas dans la nature de l'homme déchu, et elle existe si peu que Jésus-Christ s'y reprit par trois fois pour imposer cette doctrine.

"Je vous donne, dit-il une fois, un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres." Une seconde fois il dit : "Si quelqu'un d'entre vous veut être le premier, qu'il soit le dernier ; et qui veut être le plus grand, qu'il soit votre serviteur, à l'exemple du fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir." Et une troisième fois : "Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume du ciel est à eux."

Aussi cette doctrine qui disait à l'homme d'aimer l'homme, lui qui ne l'aimait pas ; qui lui disait de servir, lui qui aime à être servi ; qui lui disait de donner son bien, lui qui avait horreur de se dépouiller, est-elle toute de Jésus-Christ.

Comment donc l'homme aimera-t-il l'homme qui est resté tel qu'il était, avec sa seule nature et son seul attrait ; puisque la beauté est la cause unique de l'amour, il faut donc que la religion chrétienne ait revêtu l'homme d'une beauté qu'il n'avait pas auparavant. Ah oui ! Et cette beauté qui nous laisse homme est pourtant divine ! Jésus-Christ, et c'est lui qui nous l'apprend, a mis sur nous sa propre figure, il a touché notre âme avec la sienne, il a fait de nous et de lui un seul être moral. Ce n'est plus nous, c'est lui qui vit en nous.

Voilà, mesdames et messieurs, voilà l'origine de la charité.

Voulez-vous en connaître les qualités, Saint-Paul va nous le dire dans son Epître aux Corinthiens. (1 Cor. XIII, 4-8.)

“La charité est patiente; elle est dévouée; la charité n'est point arrogante, ne s'enfle point d'orgueil; elle n'est pas ambitieuse, ne cherche pas ses propres intérêts, ne s'aigrir pas, ne parle mal de personne, ne met point de joie dans le mal, mais se réjouit dans la vérité; elle souffre tout; elle croit tout; elle espère tout; elle supporte tout.”

“Tant que la charité n'a pas la certitude qu'une créature est irrémédiablement perdue, elle s'acharne saintement, comme Jésus, dont elle n'est que l'ombre resplendissant. Comme Lui, elle attend, elle prie, elle gémit, elle exhorte avec feu, elle conjure avec larmes, elle menace miséricordieusement, elle revêt toutes les formes et emploie tous les moyens. Enfin, elle aime, elle aime immuablement, elle aime immensément; elle aime tout l'homme et elle aime tous les hommes... elle a toutes les tendresses et toutes les compassions; elle est pleine d'indulgence, de douceur, de patience; mais rien ne ressemble moins qu'elle à un amour efféminé et lâche. Sa lèvres est fidèle son cœur intrépide, son bras robuste, sa main alerte et vigoureuse. Elle ne recule jamais devant une juste correction; elle sait menacer et même punir; et quand le fouet ne suffit pas, elle ne craint pas de saisir le glaive. Sur l'ordre ou par l'inspiration de Dieu, elle se lèverait comme Abraham, et, si l'ange ne l'arrêtait pas, elle frapperait sans sourciller, fut-ce son Isaac.”

N'allez pas croire, quelqu'un de vous qui m'écoutez, que la charité, telle que je viens de la représenter, ne soit nécessaire qu'aux religieux. Non! Et je vous l'avoue, en lisant ce qu'en disent les saints Pères et leurs sages commentateurs, la vérité de cette nécessité pour tous m'a effrayé, et je l'ai été davantage en jetant un coup d'œil sur moi et sur la société.

“Mon commandement est que vous vous aimiez les uns autres, dit Notre-Seigneur, comme moi-même je vous ai aimés.”

“Toute la loi revient à ce précepte, dit l'abbé Charles Gay; c'est le point culminant de notre doctrine, le sacrement suprême de la foi, le trésor du nom chrétien, le fondement de notre paix, la source, la consistance et la fermeté invincible de cette unité catholique, qui, dit Saint-Cyprien, est préférable à toutes les œuvres et l'emporte même sur le martyre. C'est le ciment qui joint ensemble les pierres vivantes du temple de Dieu... c'est le signe propre des disciples du Christ. “On vous reconnaîtra pour miens, dit Jésus, à cette marque incontestable, que vous vous aimez mutuellement.” (Joa. XIII, 35).

“Montrez-moi vos vêtements pauvres, dit à ses religieuses, un supérieur de communauté, et vos pieds nus, et vos tables austères, et vos rudes disciplines, et votre chair amaigrie; parlez-moi de vos veilles et de vos longs offices et de vos nombreuses oraisons... je ne sais point du tout encore si vous êtes une vraie enfant de Dieu: je n'en ai pas la vraie preuve. Mais faites-moi voir votre charité, prouvez-moi que vous aimez vos frères, que vous les

aimez sincèrement, que vous les aimez efficacement, que vous les aimez tous et toujours; je sais à n'en plus douter, que vous êtes à Dieu, que vous vivez en Dieu, que vous allez à Dieu.”

Puis donc que la charité est si nécessaire à nous tous, permettez-moi de parler succinctement des devoirs principaux qui en découlent.

Le premier devoir c'est le support. “Il faut, dit Saint-Paul aux Ephésiens IV, 2, que nous nous supportions mutuellement en charité.”

Un des vicaires généraux de Poitiers commentant ces paroles de Saint-Paul, dit: “Il n'y a pas lieu d'être fiers de semblables recommandations.” Nous naissons d'un père et d'une mère, au milieu de frères et de sœurs. La cité n'est régulièrement que la maison natale agrandie, la patrie qu'une cité plus vaste; en droit la terre entière n'est qu'une patrie. Chacun de nous devrait donc être aux autres une image et un instrument de la bonté divine, un flambeau, un bras, un secours. Loin de là, chacun est à l'autre un fardeau; heureux quand il ne lui est pas un obstacle ou une ruine. S'entr'aimer parmi nous, s'entr'aider fidèlement, constamment, ce qui revient à dire chrétiennement, cela suppose qu'on ferme les yeux sur quantité de choses, qu'on en oublie beaucoup, qu'on en pardonne plusieurs; enfin le mot y est, il est d'office, et c'est Dieu qui l'inspire, cela suppose qu'on se supporte.

Un autre grand devoir envers le prochain; c'est le service qui renferme l'édification, la prière et les œuvres.

Edifier, c'est prendre part à l'édification de l'Eglise dont les hommes et les anges seront les pierres intelligentes; c'est attirer des pierres à l'édifice divin; c'est les y amener, les y insérer, les y affermir; c'est en les faisant plus belles et les rendant plus dignes d'y figurer. Quelqu'un pourrait croire que ce devoir ne s'en impose qu'à ces apôtres dévoués qui se livrent à la prédication. Qu'il se trompe; on est appelé tous les jours à édifier le prochain, par les exemples qu'on donne, les pensées qu'on suggère, les préjugés qu'on corrige, les préventions qu'on diminue, les attraits qu'on inspire, les beautés de la vérité qu'on révèle, les charmes de la vertu qu'on fait goûter ou pressentir, les pentes qu'on adoucit dans le chemin de la vie. Tout cela prépare l'homme à embrasser la vertu, tout cela fait comme les éléments qui entrent dans l'édifice et agrandit le temple de Dieu; tout cela édifie.

La seconde action du service, c'est la prière. Ne nous cachons pas de prier, nous gens du monde, nous en avons besoin et un besoin urgent. Qu'on demande hautement, sans timidité, sans faiblesse. Que ceux qui ont le temps le fassent pour ceux qui ne l'ont pas. Que nos demandes soient hautes, grandes, larges, dignes de Celui à qui on les adresse. La Providence de Dieu s'étend à toute chose et partout où elle s'étend, la prière a le droit d'y aller.

Nous demandons souvent des riens, des plaisirs, des facilités, des accommodements, des rencontres, des succès, des bonnes fortunes. Dieu y sourit comme la mère à l'enfant qui lui demande des jouets; mais il sait bien ceux qui peuvent nous faire du mal. Demandons lui donc notre pain quotidien, l'éloignement du mal, l'amour du prochain, la patience dans les épreuves, la persévérance dans le bien et le salut de tous.—(A continuer.)

Revue des intérêts catholiques.

ROME. — En répondant, le 24 décembre dernier, aux souhaits d'usage qui lui étaient présentés par le Sacré Collège, le St. Père a fait, en quelques mots, le tableau complet et malheureusement trop fidèle des maux qui affligent la société moderne, puis il a rappelé au monde livré de toutes parts à la guerre, aux divisions intestines, aux déchirements et aux luttes, que la Paix, "une paix vraie et entière, c'est-à-dire fondée, comme elle doit l'être dans l'ordre, dans la vérité et dans la justice," ne peut être donnée que par Celui que toutes les nations semblent vouloir bannir de leurs législations, *Jésus-Christ*, le prince de la Paix. Il a montré aux rois et aux gouvernants qui se tourmentent à chercher cette paix qui les fuit, la source unique d'où elle pourrait couler sur le monde s'ils n'opposaient tant de digues à sa bienfaisante expansion : "Il est certain aussi que l'Eglise catholique, dont le Rédempteur a fait son épouse et qu'il a établie maîtresse de la vérité, gardienne et vengeresse de la justice, en est, par cela même, la source la plus féconde et la plus sûre défense.

Par le fait, non-seulement l'Eglise possède cette paix dans sa meilleure partie ; mais elle en jouit toujours, se tenant indissolublement jointe à son divin époux, qui toujours la protège et la rassure, même quand du dehors la tempête fait fureur ou quand l'enfer se dresse contre elle.....

Riche de ce trésor et pleine de la plus suave charité, l'Eglise catholique désire ardemment faire goûter même aux autres les fruits précieux de sa paix, et, à l'exemple de son divin auteur, tandis qu'elle demeure ferme dans la défense constante des principes sacrés de la justice et de la vérité, elle ne se laisse ni tromper par les fourberies, ni effrayer par les menaces, d'où qu'elles viennent, mais elle va, mère affectueuse, à la rencontre de ses fils égarés et offre ses dons de salut même à ses ennemis."

Mais les rois comme les peuples semblent être dans un état perpétuel d'ivresse, depuis qu'ils ont goûté à la coupe empoisonnée de la Révolution, et ils repoussent cette main charitable qui leur offre le don inestimable de la Paix.

Les rois croient pouvoir trouver la paix et la sécurité en dehors de l'Eglise et même sur les ruines de l'Eglise ; mais les pauvres insensés sont les premières victimes de leur funeste erreur.

Il ne se passe plus guère de mois que l'on n'ait à enregistrer un nouvel attentat contre la vie d'un souverain. Les récents attentats contre le Czar et le jeune roi d'Espagne inspirèrent à l'*Unità cattolica* une réflexion navrante basée sur quelques statistiques instructives :

"Depuis la spoliation du Saint-Siège, la principale occupation des souverains de l'Europe est de s'écrire les uns aux autres des lettres de félicitations pour avoir échappé à quelque attentat de régicide. Le moderne épistolaire des rois est tout de cette espèce. Tantôt c'est le czar qui se congratule avec l'empereur Guillaume et le roi Humbert, tantôt ce sont l'empereur Guillaume et le roi Humbert qui se congratulent avec le czar. Quel magnifique progrès !

Du 11 mai 1878 au 1er décembre 1879, on compte six horribles attentats contre des souverains : 1^o l'attentat de Hœdel contre l'empereur d'Allemagne (11 mai 1878) ; 2^o celui de Nobiling contre le même (2 juin 1878) ; 3^o celui de Moncasi contre le roi d'Espagne (25 octobre 1878) ; 4^o celui de Passanante contre le roi Humbert (17 novembre 1878) ; 5^o attentat contre le czar à Saint-Petersbourg (14 avril 1879) ; 6^o l'attentat contre le même à Moscou (1er décembre 1879).

Les souverains pourront bientôt compter les années de leur règne par le nombre d'attentats contre leur personne. Le czar Alexandre II en compte déjà quatre ; celui du 16 avril 1866 (Dimitrikorakosoff), celui du 6 juin 1867, à Paris (Bérézouski), et les deux de l'année courante.

Napoléon III en a compté 7 ; Guillaume Ier d'Allemagne en compte 5."

— Il s'est passé récemment au Vatican, un petit événement qui peut donner la mesure de liberté que les nouveaux maîtres de Rome entendent laisser au Pape et le degré de confiance qu'il faut placer dans les promesses hypocrites par lesquelles ils prétendaient abuser les catholiques et se faire pardonner leur usurpation.

Il existait dans la villa pontificale de Castelgandolfo certaine vaisselle antique, peinte par Lima della Robbia et d'autres peintres parmi les plus illustres artistes en ce genre. L'administration des Sacrés Palais n'en connaissant pas tout le prix, la vendit pour 21,000 francs à un négociant qui la céda ensuite au duc della Verdura pour 40,000 francs. La chose ayant été rapportée au St. Père, Sa Sainteté témoigna le désir de rentrer en possession de ces œuvres artistiques pour en enrichir le musée du Vatican. Le duc déclara que, pour être agréable au St. Père, il était prêt à les restituer pour le prix qu'elles lui avaient coûté. Mais pendant que s'opéraient ces transactions, le gouvernement fit saisir la vaisselle comme indûment vendue, prétendant que ces objets appartenaient à l'Etat.

Finalement la vaisselle dut être réintégrée au Vatican, mais non sans avoir donné lieu à une interpellation au Parlement, à l'occasion de laquelle le député Martini a outragé la mémoire de Pie IX.

Si le chef de l'Eglise est ainsi traité dans l'*Italie régénérée*, il ne faut pas s'étonner que la condition des ordres religieux y devienne de plus en plus précaire. Ils ne subsistent plus guère que grâce aux libéralités du Pape qui, tout dernièrement encore, faisait distribuer aux plus nécessiteuses d'entre les communautés une somme de six mille francs.

— La nouvelle année a vu paraître un nouveau journal l'*Aurora* qui sera l'organe du Vatican. Le Pape a daigné en favoriser la fondation d'une manière toute particulière.

Dans l'un de ses premiers numéros, l'*Aurora* répondant à un diplomate russe qui s'était permis de conseiller au St. Père d'abandonner Rome et d'accepter en échange la possession de la Sardaigne, démontre à ce politicien à courtes vues que la place du Pape n'est pas à Cagliari, mais à Rome et que rien ne pourra jamais obtenir d'un pape une renonciation à ce qui est une propriété et un droit sacré de la catholicité.

L'Eglise peut bien exister dans les catacombes. Le pape peut bien vivre en exil ou en captivité sans cesser de gou-

ner le troupeau de Jésus-Christ ; mais l'Eglise est *Romaine* et le Pape ne peut régner qu'à Rome.

On a fait depuis longtemps toutes les combinaisons les plus ingénieuses, toutes les offres les plus alléchantes pour attirer le Pape hors de Rome, on y a joint parfois la brutalité : il a toujours fallu en revenir au point de départ. La révolution s'est lancée dans toutes les voies pour arriver à ôter le Pape de la Ville Eternelle, mais elle ne pouvait pas réussir : Pour le Pape, tous les chemins conduisent à Rome.

FRANCE. — L'aimable république Gambettiste continue avec acharnement sa campagne contre le *cléricalisme*. Et voyez l'admirable élasticité de ce mot si heureusement trouvé par l'ex-dictateur pour pallier la persécution contre le catholicisme ! Il s'applique à tout : écoles primaires, secondaires, supérieures, universités, aumôneries, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, traitement des évêques. Partout où il y a un crucifix, une soutane ou un habit religieux, là est le *cléricalisme*. Sûs au cléricalisme ! La soutane ou l'habit religieux produisent sur les républicains l'effet du chiffon rouge sur les taureaux. C'est une répulsion instinctive, indélébile, mais irrésistible, comme celle du hibou pour la lumière ou du diable pour l'eau bénite.

Aussi, s'en donnent-ils à cœur joie !

Les frères et les sœurs sont chassés des écoles *laïcisées*, les *Jésuites* menacés d'exclusion de l'enseignement, sinon d'expulsion, les Universités catholiques menacées dans leur existence, les hôpitaux, privés des prêtres et des sœurs ; les aumôniers militaires sont abolis, les prêtres et les laïcs soupçonnés de sympathie pour les *cléricaux* sont exclus des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance, les traitements des évêques rognés en attendant qu'ils soient supprimés dans un jour peut-être plus rapproché qu'on ne le suppose, avec tout le budget des cultes. Ah ! oui, la persécution est grande ; elle ne recule devant rien. D'immenses services rendus, des droits imprescriptibles même ne sont plus des titres à la tolérance des républicains. Mais aussi, sous le fouet de la persécution, quel réveil de la foi ! Quelles fières et vaillantes revendications du droit opprimé !

Les frères sont chassés d'une école ; aussitôt une école libre est fondée pour eux à côté de celle qu'ils viennent de quitter et tous ou presque tous leurs élèves les y suivent. Une loi de proscription est présentée contre les *Jésuites* et autres congrégations non autorisées : les élèves affluent dans leurs collèges et leurs rentrées de classe sont de véritables protestations populaires. Une autre loi menace les universités catholiques : des dons magnifiques viennent en encourager les débuts. Les prêtres et les catholiques sont systématiquement exclus des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance : aussitôt des hôpitaux catholiques libres s'élèvent comme par enchantement et des comités de bienfaisance catholiques sont institués. La charité chrétienne verse l'argent par millions aux mains des catholiques, et le pauvre apprend à connaître d'où lui vient le secours et quels sont ses vrais amis. Le traitement des évêques est diminué, et, partant, le budget des pauvres de leur diocèse ; mais la souscrip-

tion des catholiques décuplera la somme qu'un misérable et vil esprit de haine leur enlève.

Les ministres et leurs partisans s'en vont par les provinces faire des campagnes oratoires contre le *cléricalisme* : aussitôt une vaillante phalange d'éminents orateurs catholiques va porter par toute la France la parole de la vérité et faire retentir les accents de la justice opprimée et calomniée ; et partout ils reçoivent de véritables ovations. Des congrès catholiques réunissent l'élite de nos philosophes, de nos écrivains, de nos orateurs, de nos jurisconsultes, et l'erreur y est dénoncée et stigmatisée ; les vrais principes affirmés et définis ; toutes les œuvres catholiques dirigées et récompensées.

L'autorité des Evêques est entravée par les autorités républicaines qui ne voudraient voir en eux que des *fonctionnaires* aux ordres du gouvernement : les fidèles se groupent autour de leurs prélats et tels qui avaient été jusque-là des indifférents, deviennent de valeureux champions de la phalange catholique.

La république, gouvernement démocratique dans lequel le peuple est sensé *roi* et les gouvernants, les humbles serviteurs ou employés de ce souverain multiple, a bien pu réussir jusqu'ici à engraisser promptement quelques-uns de ces valets du pouvoir, quelques avocats ou politiques gneux et râpés qui, à force de platitudes et de flagorneries à l'adresse de ce roi débonnaire sont parvenus à se faire choisir par lui pour ses *humbles fonctionnaires* (lisez : maîtres absolus, véritables autocrates). On a bien vu de ces bohèmes aux bottes éculées faire des fortunes aussi rapides que scandaleuses aux dépens de la caisse de Sa Majesté Populus et singer effrontément les grands seigneurs ; mais lui, le pauvre Sire, ne se trouve guère mieux de sa prétendue accession à la royauté. Le peuple, le pauvre peuple abusé et berné à outrance est plus misérable que jamais. La rigueur exceptionnelle en France de cette saison d'hiver n'est pas faite pour alléger ses souffrances ; aussi la charité chrétienne s'est-elle empressée de venir au secours de la détresse. De toutes parts, des souscriptions se sont ouvertes et ont produit les plus heureux résultats ; mais certaines abstentions trop notoires ont inspiré au public des réflexions dont nous trouvons un écho dans une correspondance parisienne :

“ A une autre époque, sous les tyrans, comme dirait M. Prudhomme, lorsque, pour soulager la misère publique, une souscription de charité était ouverte, on voyait en tête de la liste le chef de l'Etat et ses ministres, enfin tous les hauts fonctionnaires. La république, ayant changé bien des choses, a aussi changé cela. Nous voyons sur les listes de souscription des anciens ministres, des anciens fonctionnaires, des noms illustres qui se rattachent aux anciens régimes ; mais nous y cherchons vainement les noms du président de la République, des présidents de la Chambre et du Sénat, ceux des ministres et de tant d'autres gros fonctionnaires largement payés, enfin tout ce qui constitue l'aristocratie des nouvelles couches. ”

Le ministère Waddington croyait s'être donné un brevet de longue vie, en se faisant l'instrument servile de la gauche républicaine. Dieu sait toutes les concessions lâches qu'il a faites à ces bons démocrates pour mériter

leurs faveurs ! Hélas ! La démocratie est capricieuse et exigeante comme une jolie femme... qu'elle n'est pas.

Après avoir tant courbé l'échine, il a néanmoins fallu déguerpir, non sans recevoir un dernier coup de pied sur les basques galonnées et brodées. M. Clémenceau, le favori actuel du Peuple Souverain, section de Belleville, s'est chargé de cette dernière partie du programme, et les ministres sont partis ; pas tous pourtant : on a daigné conserver dans le nouveau ministère ceux des anciens qui avaient l'échine plus souple encore que les autres, ceux qui font la besogne des radicaux, révolutionnaires démasqués. Avant tous les autres, Ferry, le laïciseur, devait trouver grâce aux yeux de ces braves gens ; aussi, est-il resté. Pensez-y donc, sa sortie du ministère n'aurait-elle pas semblé être une satisfaction au sentiment catholique universellement exprimé, une condamnation du fameux article 7 ? — Ça pourrait faire plaisir aux cléricaux !... il n'en faut pas !

Le projet de loi Ferry et son fameux article proscription ont cependant été condamnés par la commission du Sénat qui a considérablement amendé dans le sens de la tolérance le projet adopté par la chambre des députés, et a conclu à la suppression pure et simple de l'art. 7.

Dans un très-remarquable rapport, M. Jules Simon qui, en cette circonstance, s'est montré conséquent avec les principes libéraux qu'il professe, a longuement détaillé les arguments apportés au cours de la discussion par chacun des trois groupes qui partageaient la commission : Partisans du projet tel que présenté, adversaires de ce même projet, partisans d'un projet amendé, avec suppression de l'art. 7.

Nous extrayons du volumineux rapport un passage où M. Jules Simon fait parler les défenseurs des Universités catholiques :

“ L'article 7 chasserait de sa chaire de philosophie un Malebranche ; de sa chaire de rhétorique un Bourdaloue. Il interdirait l'enseignement à des hommes tels que le père Gratry, le père Captier, le père Secchi, le père Joubert. Si les établissements que l'on va frapper ne renferment pas des savants et des orateurs de cette volée, ils peuvent avoir, ils ont incontestablement des professeurs d'un mérite reconnu et considérable, qu'il sera impossible de remplacer. L'expulsion prononcée contre eux est donc bien réellement un malheur pour l'enseignement catholique ; et ses défenseurs n'ont pas tort de dire qu'on lui arrache ses maîtres.

Peut-être aurait-on dû penser que, dans le désir de frapper les établissements catholiques, on frappait en même temps la jeunesse française, l'instruction nationale, la science elle-même. Peut-être aurait-on dû se souvenir que la première, pour ne pas dire l'unique préoccupation du législateur, doit être d'appeler des maîtres habiles, d'ouvrir de fortes écoles.

Il est vrai que, pour arriver à désorganiser nos écoles, on commence par les dénigrer. On répète avec complaisance ce vieux mot, déjà réfuté en 1828, que les congréganistes enseignent mal, et qu'ils enseignent du mal. Ils enseignent mal ! La meilleure preuve du contraire, c'est la frayeur qu'ils vous causent. En jetant les yeux sur le nombre de leurs élèves qui réussissent dans les examens et

dans les concours, on se convaincra aisément que ce reproche est absolument dénué de fondement ; il faut l'écarter.

Ils enseignent du mal ; quel mal ? Les discussions qui, depuis Pascal, ont si souvent retenti dans le monde sur la morale des jésuites, n'ont pas été renouvelées dans le sein de la commission. Nous ne les aurions pas laissées sans réponse. Les jésuites ont eu deux sortes d'adversaires ; les protestants et les jansénistes ; de là tant d'accusations passionnées qui, malgré toutes les réfutations, sont entrées dans les croyances populaires. Il n'est pas juste d'invoquer aujourd'hui des livres qui ont plusieurs siècles d'antiquité, qui sont écrits pour les théologiens et les confesseurs, et non pour les écoliers.”

Que trouve-t-on dans la suite du rapport qui ait la prétention de réfuter ce langage de bonne foi et de justice ? des calomnies rééditées depuis cent ans par la presse voltairienne ou des inepties du genre de celle-ci :

“ En vain voudrait-on soutenir qu'il n'est pas constant que l'enseignement cléricale, et plus spécialement l'enseignement congréganiste, soit contraire à toutes les idées modernes, aux principes mêmes sur lesquels repose aujourd'hui la société, parce qu'un tel fait n'a pas été régulièrement établi par une inspection ou une enquête ; cette enquête n'est ni possible, ni nécessaire. Elle n'est pas possible, car les maisons d'enseignement privé ont mille moyens de rendre les inspections illusoires. Tantôt les élèves sont en fête ; tantôt c'est une composition générale ; ou bien les élèves sont dans leurs classes, mais tout l'enseignement est oral, et le maître, devant ces profanes, ne prononce pas une parole suspecte. Quelquefois, on est plein de confiance, de déférence ; on laisse voir la bibliothèque. La voir, disons-nous ? Non vraiment on ne voit pas la réserve, et ces maîtres, experts dans l'art d'expurger les livres, connaissent aussi le secret d'expurger les catalogues.

“ Fort heureusement, si l'inspection est illusoire, il est facile de s'en passer. On connaît par des témoignages irrécusables cette éducation qui a pour auxiliaires le furet et l'espionnage, et qui croit avoir formé une âme, quand elle lui a ôté la fierté et la franchise. On n'a plus rien à apprendre sur ces confréries, ces pèlerinages, ces superstitions, et ces cœurs en vermeil qui servent de boîte de poste entre le collège et le paradis. Nous pouvons juger les maîtres par leurs élèves et par des documents publics. Nous avons des élèves des jésuites dans nos écoles militaires, dans nos régiments et dans nos administrations. Partout on les voit former bande à part, isolés de leurs camarades et de leurs collègues par leurs habitudes et leurs opinions, rappelant les mœurs, défendant les idées de la Restauration. Les témoignages sont nombreux, autorisés, concordants. La loi de 1850, celle de 1875, portent les fruits qu'on en avait attendus.”

Enfin on trouve dans l'extrait suivant des opinions émises par le rapporteur lui-même, le sentiment d'un Universitaire, mais libéral de bon aloi :

“ La troisième fraction de la commission ne se composait que de deux membres, parmi lesquels, par une anomalie précédemment expliquée, on a dû choisir le rapporteur.

“ Ces deux membres sont aussi décidés que peuvent l'être nos défenseurs du projet de loi, à ne pas permettre qu'on donne dans les écoles libres un enseignement contraire à la morale, aux lois, aux institutions du pays. Ils pensent que le législateur de 1875 a, dans une certaine mesure, méconnu les droits de l'Etat; en conséquence, ils auraient voté, avec l'unanimité des membres républicains dans les deux Chambres, le projet de loi présenté par M. Waddington et reproduit par M. Bardoux, à titre d'amendement, au cours de la délibération de la Chambre des députés.

“ Ces deux membres sont également persuadés qu'il y a lieu pour les amis de l'université, au nombre desquels ils se comptent, de se préoccuper des progrès croissants des universités et des collèges catholiques. Ils pensent néanmoins qu'on exagère étrangement le péril, et qu'il est possible et même facile de le conjurer par des réformes intérieures et un accroissement de subvention, sans imposer aucune entrave nouvelle aux écoles concurrentes.

“ L'université reste stationnaire, tandis qu' autour d'elle les écoles libres modifient leur enseignement et augmentent de jour en jour leurs ressources. Voilà la simple vérité, qu'il ne faut, ni dépasser, ni méconnaître. Nous demandons qu'on sauve l'université par les moyens de la liberté et non aux dépens de la liberté; qu'on la sauve en la fortifiant, et non, comme le veut le projet de loi, en la débarrassant de ses rivaux. Nous voterons la plupart des articles du projet et notamment l'article 1er, qui restitue à l'université la collation des grades, et l'article 6, qui établit la liberté des cours et conférences; mais nous ne voterons pas l'article 7, qui a tort d'être contraire à la liberté et le malheur d'être à la fois inefficace et impolitique.”

Union-Allet.

OFFICIEL.

Le Bureau de régie a reçu de la section de Québec la lettre suivante :

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

*Au Président et aux membres du comité de l'Union-Allet,
à Montréal.*

Monsieur le Président
et Messieurs les membres du comité,

Comme vous le pensez bien, la section de Québec s'occupe de la grande convention nationale qui doit avoir lieu le 24 juin à Québec, (1880), et elle espère compter ce jour-là dans les rangs tous ou presque tous les camarades.

Notez que l'insigne honneur de porter le vieux drapeau de Carillon est réservé aux zouaves pontificaux, que tout le monde espère voir en grand nombre avec leur noble bannière en tête.

Nous espérons donc être bien nombreux et nous comptons aussi que les zouaves de Montréal qui ont donné l'élan du grand mouvement religieux en 1868 donneront également en 1880 l'exemple du dévouement national dans la vieille cité de Champlain.

Nous vous ferons part de l'organisation nécessaire et nous comptons fort sur votre bonne volonté et votre patriotisme pour nous seconder à faire un chaleureux appel à tous les camarades du régiment.

Bien que nous n'ayons encore aucun programme d'arrêté nous espérons être en mesure de vous faire connaître nos intentions dans le cours de février prochain.

Malheureusement nous aussi, et plus que vous peut-être, chers camarades de Montréal, nous nous sentons de la dureté des temps; mais les zouaves du Pape, sont des hommes de sacrifices, aussi patriotes que sincèrement dévoués aux intérêts de l'Eglise, donc nous sommes assurés de vous voir accourir nombreux autour de la vieille relique de Carillon.

Cette certitude de nous trouver réunis en très-grand nombre au 24 juin prochain, nous a tout naturellement inspiré l'idée que nous pourrions profiter de cette circonstance pour tenir notre assemblée générale annuelle à Québec, et comme cette question peut modifier notre programme nous serons heureux qu'elle soit résolue aussitôt que possible, et si vous le pouviez avant le 20 de janvier prochain.

Veuillez considérer cette proposition aussitôt que possible.

J'ai l'honneur d'être avec considération,

Votre tout dévoué,

EN LÉON XIII,
JOSEPH BUSSIÈRES,

*Vice-Prés. local U.-Allet.
Section de Québec.*

En réponse à cette invitation, le Bureau a passé à l'unanimité la résolution suivante :

Résolu : Que le Bureau de régie de l'Union-Allet, au nom de tous les membres de cette association, accepte avec joie la gracieuse invitation qui leur est faite par les membres de la section de Québec, de se rendre en corps à la grande convention nationale qui doit avoir lieu en cette ville, le 24 juin prochain, d'y prendre part à la démonstration nationale et de tenir en même temps et au même lieu la réunion générale annuelle de l'Union-Allet.

Qu'aussitôt qu'il aura reçu de la section de Québec les détails du programme concernant le séjour des zouaves à Québec, le Bureau de régie se fera un devoir de les communiquer à tous les membres de l'Union, en les invitant à se réunir aussi nombreux que possible en cette grande circonstance.

Le Bureau ayant accepté précédemment de M. l'aumônier Ed. Moreau, l'invitation de tenir la prochaine réunion générale annuelle à St. Barthelémy, ne pouvait accepter l'invitation de nos camarades de Québec sans l'agrément préalable de M. Moreau.

Cet agrément, notre cher aumônier, nous l'a exprimé dans les termes les plus sympathiques :

“ Je suis donc d'opinion, dit il en terminant sa lettre, que vous acceptiez l'invitation et que vous fassiez tout en votre pouvoir pour donner en cette circonstance la preuve que notre Union a encore de la vitalité.” Puis il ajoute :

Je suis d'opinion aussi qu'en revenant de Québec, la section de Montréal *au moins*, pourrait arrêter à St. Barthélemy; n'ayant pas tous mes zouaves, j'en aurais au moins une partie.

Le bureau, au nom des camarades, remercie notre aumônier pour cette nouvelle invitation.

Œuvres d'art.

Il nous a été donné d'admirer dernièrement deux magnifiques morceaux de sculpture sur bois, dus au ciseau de notre jeune artiste Ph. Hébert, élève de M. Bourassa.

Ces deux bas-reliefs représentant, l'un la Pâque ancienne, l'autre la Pâque nouvelle, sont destinés à la cathédrale d'Ottawa.

L'attitude des personnages habilement groupés, l'expression de leurs traits et la perfection minutieuse du travail ont vivement frappé tous ceux qui l'ont vu.

Nous sommes heureux de voir que la réputation de notre camarade est désormais établie, et que l'on n'hésite pas à lui confier l'exécution d'œuvres réellement artistiques et destinées à orner nos principales églises et nos plus beaux monuments.

Bibliographies.

M. le Chevalier Huguet-Latour a eu la gracieuse attention de nous envoyer les deux premières livraisons du second volume de son *ANNUAIRE DE VILLE-MARIE, origine, utilité et progrès des institutions catholiques de Montréal*. Cet ouvrage rempli de documents historiques du plus haut intérêt pour nos populations catholiques devrait se trouver dans toutes les familles canadiennes.

En vente chez J. Chapleau et fils, 31 rue Cotté. 25 centins par livraison et 12½ centins aux abonnés à *l'annuaire de Ville-Marie*.

LA SANTÉ POUR TOUS, tel est le titre d'un ouvrage récemment publié et dû à la plume d'un de nos bons camarades le Dr. S. Lachapelle, professeur d'hygiène à l'Université Laval.

Le but de cet excellent ouvrage est de vulgariser la science médicale, d'inculquer au sein des masses les connaissances hygiéniques si nécessaires à tous et pourtant si peu répandues.

La dernière partie de l'ouvrage :

Le petit guide de la mère auprès de son enfant malade, est le plus précieux cadeau qu'on puisse offrir à une jeune mère.

La Santé pour tous est certainement appelée à faire beaucoup de bien, et nous félicitons l'auteur de son beau travail qui est en même temps une œuvre humanitaire, patriotique et chrétienne.

Édité par la Compagnie d'Imprimerie Canadienne, 28, rue St. Gabriel, Montréal.

Prix de l'ouvrage, relié, 50 centins.

Nécrologie.

WILFRID WATTS RUSSEL.

La ligue de St. Sébastien a éprouvé une perte bien douloureuse dans la personne de Wilfrid Watts Russel, Chevalier de Pie IX, ancien zouave pontifical, décédé à Clapham (Londres) le 11 octobre dernier.

Wilfrid Watts Russel entra au régiment des zouaves en 1865 et prit part à la bataille de Mentana où son frère Julian tomba en combattant les Garibaldiens. Il revint ensuite en Angleterre où il se maria; mais à l'approche des événements de 1870, il retourna à Rome où il reprit sa place parmi les défenseurs du St. Siège contre la sacrilège invasion de la Ville Eternelle.

A son retour à Londres, M. Watts Russel contribua puissamment à la fondation de la ligue de St. Sébastien.

Le "Crusader" organe de la ligue paie un juste tribut de regret à la mémoire de ce valeureux champion du pouvoir temporel.

R. J. P.

NAISSANCES.

Le 31 mai dernier, à St. Jérôme, F. X. St. Michel, ancien Z. P. et Sect. Trés. du conseil municipal de la paroisse de St. Jérôme, est devenu père d'une fille.

A Chicoutimi, le Jour des Rois; la dame de Paul T. C. Dumais, Ecr., Arpenteur Provincial, ancien zouave pontifical, une fille.

A Montréal, le 31 décembre dernier, M. J. G. W. MacGown, ancien sous-officier aux Zouaves Pontificaux est devenu père d'une fille.

DECÈS.

A Rome, le 12 décembre dernier, est décédé à l'âge de 76 ans le chevalier Emilio Angelini, autrefois directeur des musiques militaires pontificales.

Au village St. Jean-Baptiste, le 5 du courant, Marie-Jeanne, âgée de 7 ans et 10 mois, fille aînée de B. A. Testard DeMontigny, écuyer, avocat, président-général de l'Union-Allet.

PRESSE ZOUAVE

La Fedelta (Rome) Hebdomadaire, abonnement 10 francs; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.

La Vraie France, Quotidienne, abon., 40 francs; se publie à Lille.

La Crusader (Angleterre) semi-mensuel, abonnement \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.

Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement \$3.00; se publie à Trois-Rivières, rue St. Antoine.

Il Fedele (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.

De Kruisvaan, organe des zouaves Hollandais, paraît tous les samedis; abonnement 3 florins par an, port non compris, se publie à Vught, Hollande.